

La division en deux ateliers a pour objectif de faciliter la participation entre un nombre de participants plus réduit et regroupés par thématiques métiers. Ainsi, à l'exception des considérations autour des postes de nomenclature, cette synthèse rassemble les travaux des deux ateliers.

	Caractéristiques générales de l'OCS idéale	Caractéristiques générales de la nomenclature souhaitée	Périodicité	Diverses considérations techniques (dont UMC)	Exigences postes soulevés par le SGT URBA	Exigences postes soulevés par le SGT ENAF
Fondamental	<ul style="list-style-type: none"> → Coûts maîtrisés des mises à jour → Doit être issue d'un processus collaboratif → Données interoperables avec les autres bases existantes – Corine Land Cover par exemple → Donnée universelle et homogène entre territoires → Outil support de centralisation, de discussion, de démonstration entre différents acteurs pour définir des champs d'action) → Permettre des analyses diachroniques sur des critères précis 	<ul style="list-style-type: none"> → Avoir un référentiel commun et pérenne sur tous nos territoires → Correspondance des nomenclatures OCS locales avec les décrets → Nomenclature permettant de remettre à jour la Trame Verte et Bleue (continuité des espaces, nature du couvert végétal/cours d'eau et densité, présence de zones humides...) → Nomenclature adaptable selon les spécificités territoriales → Identification des classes correspondant à la consommation de l'espace et / ou de l'artificialisation des sols (insister sur surfaces potentiellement utiles à la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (friches, vacance, potentiels de renaturation, "dents creuses") → Des méthodes de production partagées pour pouvoir produire des millésimes complémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> → Régularité des millésimes (3 ans) → Millésimes répondant à la Loi Climat et Résilience (2011-2021)... → OCS disponible plus rapidement que ce que prévoit le calendrier de l'Etat (fin 2024 pour que l'OCSGE recouvre toute la France) 	<ul style="list-style-type: none"> → OCS avec des données précises qui correspondent à la réalité du terrain (Contrôle qualité rigoureux) 	<ul style="list-style-type: none"> → Savoir sur quoi on consomme, et pouvoir le valider cartographiquement (ce que la méthode des fichiers fonciers du portail de l'artificialisation ne ne fait pas) 	
Important	<ul style="list-style-type: none"> → Pouvoir visualiser la dynamique de l'évolution des territoires dans toutes ses dimensions, pas seulement urbaine → Faire accepter les indicateurs par les élus pour la précision cartographique → Être en capacité de mesurer les efforts de désartificialisation à l'échelle fine (ex : cours d'école, parkings, ...) → aller jusqu'à l'échelle cadastrale 	<ul style="list-style-type: none"> → OCS disposant d'une historisation de l'évolution de la nomenclature (table attributaire) → les postes CS 2 « Avec végétation » et CS 1.2 « surfaces naturelles » de la dimension couverture doivent être compatibles avec les référentiels d'habitats naturels (EUNIS, Corine biotope) → Eviter rubriques confuses (comme US 6.3 « Sans usage » ou US 6.6 « Inconnu ») 	<ul style="list-style-type: none"> → Même périodicité pour tous les départements d'Occitanie 	<ul style="list-style-type: none"> → Déclinaisons d'une OCS en t-10 (tout en gérant les voiries qui n'existaient pas) → Des UMC qui répondent aux besoins des acteurs locaux → UMC Bati = 50m² 	<ul style="list-style-type: none"> → Caractérisation de l'urbain dense → Distinguer zones arborées et végétalisées au sein des zones urbanisées → Visualiser les friches industrielles 	<ul style="list-style-type: none"> → Traitement spécifique des friches agricoles (indisponible dans l'OCSGE). Analyser les turnover agricoles et les déprises → Caractériser espaces en transition (entre forêt et garrigue/landes) / Distinguer les landes des friches → Agriculture : distinction plus précise des usages (dont distinction bâti résidentiel et bâti agri, zones maraichères) + Définir clairement la différence usage agricole / espace non exploité → Distinguer les cultures des prairies, ainsi que les prairies de fauche naturelles des prairies artificielles → Possibilité de disposer de polygones qui se superposent : ripisylve et cours d'eau → Distinguer avec davantage de précision les sols arborés : (ex non-conifères, persistants ...) / Différencier la forêt plantée de la forêt naturelle → Caractérisation bocages (haies) → Cours d'eau → Identification des vignes → Identifier les serres agricoles → Caractériser les milieux xériques → Identifier les champs photovoltaïques → Distinguer niveaux d'enfrichement (herbacés, arbustifs, arborés) → Distinguer certaines espaces envahissantes repérables à grande échelle (ex herbe de la pampa)
Optionnel	<ul style="list-style-type: none"> → Lier données OCS avec d'autres outils / données existantes (par exemple, les données météo) 	<ul style="list-style-type: none"> → Table de correspondance classification BD_FORET / OCS → A terme il serait intéressant d'intégrer une notion de naturalité → Réaliser des produits dérivés à partir de croisement usage/couverture 		<ul style="list-style-type: none"> → UMC ENAF de 250 m² 	<ul style="list-style-type: none"> → prise en compte des couverts mixtes, ou usages mixtes → Identification des vignes → Description fine des réseaux routiers/ferroviaires → Aller plus loin que le type de couverture végétale, en identifiant aussi les types d'exploitations. (ex une forêt "libre" et une parcelle d'exploitation de peupliers n'ont pas la même valeur) → usage voirie : distinction entre les revêtements perméables/imperméables → Prise en compte de la topologie du terrain (pente) pour la définition de l'imperméabilisation d'un objet 	